



Certificat d'aptitude professionnelle agricole

MÉTIERS DE L'AGRICULTURE

Spécialité Productions animales ou Productions végétales



CONTINUE

AGRICULTURE

CAPa MA

Nature : formation diplômante

Niveau : 3

Durée : 9 mois (1379 heures) - de septembre à juin*

**Durée et entrée dans la formation modulables en fonction du positionnement du candidat*

ACTIVITÉS VISÉES

L'ouvrier qualifié assure les activités liées à la conduite d'une ou plusieurs productions végétales et/ou animales, dans une logique d'agriculture durable.

Dans le secteur des productions animales, il s'occupe de l'alimentation, de l'entretien et du suivi sanitaire d'un troupeau de ruminants.

Dans celui des productions végétales, il prépare les parcelles, procède aux semis et à l'implantation des cultures, surveille la croissance et la protection des végétaux, récolte et conditionne des produits. Pour cela, il est appelé à utiliser les différents matériels et équipements nécessaires aux travaux de l'exploitation.

Dans ces deux secteurs, il est polyvalent selon la diversité des activités qui lui sont confiées et doit s'adapter à des conditions d'exercice spécifiques de façon organisée et autonome.

CONDITIONS D'ADMISSION

- ✓ Avoir plus de 18 ans
- ✓ Être demandeur d'emploi ou salarié en reconversion professionnelle
- ✓ Satisfaire à un entretien et/ou à des tests de positionnement

LES + DE LA FORMATION



- ✓ Individualisation du parcours de formation selon le profil du candidat
- ✓ Équipe de formateurs expérimentés et à l'écoute
- ✓ Préparation et passage du certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES)
- ✓ Préparation et passage du certificat individuel de produits phytopharmaceutiques
- ✓ Préparation et passage du certificat de sauveteur secouriste du travail (SST)
- ✓ Séances de prévention des risques liés à l'activité physique (PRAP)

CONTENU DE LA FORMATION

Le candidat peut être dispensé des contenus de certaines UC par validation des acquis, selon les textes en vigueur.

Unités capitalisables générales

- ✓ UCG 1 : Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux
- ✓ UCG 2 : Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle
- ✓ UCG 3 : Interagir avec son environnement social

Unités capitalisables professionnelles

- ✓ UCP 4 : Réaliser des travaux liés à la conduite de l'élevage OU Réaliser des travaux sur les végétaux*
- ✓ UCP 5 : Réaliser des travaux liés à l'alimentation de l'élevage OU Réaliser des travaux de suivi des cultures*
- ✓ UCP 6 : Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments

**Selon le secteur de production choisi*

Unité capitalisable d'adaptation régionale à l'emploi

- ✓ UCARE : S'adapter à des enjeux professionnels locaux

RYTHME DE LA FORMATION

Centre de formation	23 semaines (805 heures)
Milieu professionnel	19 semaines en milieu professionnel, dont 2 de congés payés (574 heures)

La pédagogie de l'alternance repose sur un rythme moyen de 3 semaines en formation et 2 semaines en milieu professionnel.

Plus d'infos sur le calendrier de l'alternance en contactant le centre de formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le diplôme est délivré par le ministère chargé de l'agriculture après réussite du contrôle continu des 7 unités capitalisables (UC). Le candidat dispose d'un délai de 5 ans pour valider l'ensemble des unités.

Chaque UC peut être acquise de manière indépendante et donner lieu à la délivrance d'une attestation de compétences par le centre de formation.



INFORMATION & INSCRIPTION

Responsables de la formation

Antoine BOYER

Mél : antoine.boyer@educagri.fr

Pauline LABART

Mél : pauline.labart@educagri.fr

ACCESSIBILITÉ DE LA FORMATION

Référente santé, vie sociale et handicap

Marine CADDEO

Mél : marine.caddeo@educagri.fr

Formez-vous aux métiers
du vivant !



CHIFFRES CLÉS*



Réussite aux examens

90 %

Insertion professionnelle à 6 mois

Enquête en cours

Satisfaction des apprenants



MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Exploitation agricole et service d'expérimentation
- Ateliers d'agroéquipement
- Centre de documentation et d'information
- Centre de ressources
- Salles informatiques
- Travaux pratiques, chantiers extérieurs, sorties pédagogiques
- Interventions de professionnels

COÛT DE LA FORMATION

- Accédez aux Conditions Générales de Vente et aux tarifs sur notre site internet.

FINANCEMENT & RÉMUNÉRATION

Selon la situation du stagiaire (compte personnel de formation, compte personnel d'activité, plan de développement de compétences...).

Pour les demandeurs d'emploi, les frais pédagogiques sont intégralement pris en charge par la Région Grand Est.

Plus d'infos sur le coût ainsi que les possibilités de financement et de rémunération en contactant le centre de formation.

TYPES D'EMPLOI ACCESSIBLES

- Ouvrier agricole polyvalent
- Ouvrier agricole de grandes cultures, polyculture-élevage
- Ouvrier agricole en maraîchage
- Assistant d'élevage
- Ouvrier arboricole

Le titulaire de ce diplôme peut exercer son activité au sein d'entreprises de production agricole (grandes cultures, productions animales, polyculture-élevage), maraîchère ou arboricole.

POURSUITES DE FORMATION

Le CAPa MA débouche sur la vie active mais il est possible de continuer à se former en préparant un baccalauréat professionnel, un brevet professionnel (BP) ou un certificat de spécialisation (CS) du secteur.

Poursuites de formations proposées à Courcelles-Chaussy :

- Bac pro Agroéquipement ●
- Bac pro Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole ●
- BP Conducteur de Machines Agricoles ●●
- BP Responsable d'Entreprise Agricole, orientation Polyculture-Élevage et Diversification ●●
- BP Responsable d'Entreprise Agricole, orientation Agriculture - Maraîchage Biologique ●●

Voies de formation : ● scolaire ● apprentissage ● continue

RNCP 25306 (enregistré au JO/BO le 10/06/2015)
Certificateur : Ministère de l'Agriculture et de la
Souveraineté alimentaire

Mis à jour le 08 avril 2024



*Données 2023 (plus de détails sur <https://campus-courcelles.fr/campus-courcelles-chaussy/engagements/sources-et-methodes-de-calcul>)